XXIe ANNÉE — N° 7151 — MERCREDI 1er JUIN 1910

LA CROIX

BUREAUX : LILLE — 15, rue d'Angleterre Téléphone : 672

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef Suprême de la Patrie Française.

La Journée

Nos lecteurs seront heureux de trouver dans notre page documentaire, jeudi matin, l'Encyclique de Pie X dont l'analyse a paru dans notre numéro de mardi matin.

***

C'est aujourd'hui mercredi qu'a lieu, selon la Constitution, l'ouverture de la session parlementaire.

***

Les élections pour le renouvellement des Conseils généraux sont fixées au 24 juillet.

***

Un monument sera érigé en l'honneur de l'équipage du « Pluviôse ».

***

Le temps est plus mauvais encore à Calais que les journées précédentes.

Le vent a augmenté. Rien n'a pu être tenté.

La situation du « Pluviôse » n'a pas changé.

L'amiral n'est pas sorti.

***

Nous donnons une intéressante interview concernant le marin Auguste Delpierre, de Calais, et qui a des parents à Lille.

***

Les chemins de fer du Sud de la France sont complètement arrêtés. Il est question d'envoyer des hommes de la section des chemins de fer, du génie de Versailles, pour assurer le trafic sur ces lignes.

***

La grève de Méry se continue dans le plus grand calme.

***

Les fours de M. le Préfet du Nord n'ont pas trouvé grâce devant la Cour des Comptes.

***

Le duc de Norfolk a remis au roi George V une lettre du Souverain-Pontife.

***

François-Joseph a fait à Serajevo une entrée triomphale.

***

Les souveraine belges sont arrivés à Potsdam.

TEMPERATURE

Lille, le 31 mai 1910.

Minimum, nuit, abrité	9°0
Minimum, nuit, découvert	8°0
Surface du sol, 8 h. du matin	13°6
A 1 mètre de profondeur	12°2
De l'air à l'ombre	13°2
Maximum, jour, à l'ombre	18°6
Maximum, jour, au soleil	21°4
Etat hygrométrique (8 h. m.	0°85

Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 31 mai (2 h. du matin) la pression était de 764 m/m ; le 1er juin 2 h. du matin) la pressinn est de :

Temps probable. — En France, des pluies sont probables avec temps un peu frais.

LITANIES
du Sacré-Cœur de Jésus
(Textes latin et français)
Amende honorable
Le cent, franco ..... 1 fr.
Les 500, franco ..... 4 fr. 50
En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1, rue des Sept-Agneaux (Grand Place)
— LILLE —

La tyrannie blocarde

A BAILLEUL

Veuillez lire les deux lettres suivantes, l'une adressée par le Maire de Bailleul aux dames d'un Comité charitable, l'autre qui est la réponse de ces dames :

Bailleul, 19 mai 1910.

Madame,

La Commission des Hospices ayant été avisée par une lettre de M. le Sous-Préfet d'Hazebrouck qu'il y avait lieu de dénoncer le contrat qui existe depuis 1870 entre certaines Dames charitables de la ville et l'Administration de l'Hôpital de la Providence, se fait, tout d'abord, un devoir de rendre hommage au zèle charitable qui, en tout temps, a présidé à la distribution des secours aux malades de la ville, mais rappelle, en même temps, que l'article 5 de cette convention est ainsi conçu :

« Le présent traité aura effet à partir du « 1er janvier 1872 et continuera sans interruption jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé. Chacune des deux parties « contractantes aura le droit de le résilier « moyennant de prévenir trois mois d'avance et sans qu'il soit besoin d'avoir « recours à une autre formalité. »

En conséquence, Madame, la Commission estime que le délai pourrait commencer à courir à partir du 1er juin prochain, à moins que vous ne jugiez préférable de rompre auparavant.

J'ai donc le profond regret, Madame, de voir ainsi disparaître une tradition qui rappelle la bonne entente entre la Commission des Hospices et un groupement de Dames sur le terrain de la Charité.

Veuillez recevoir, Madame, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,
F. MOENECLAEY

Réponse de Madame Coriyl :

Monsieur le Président
de la Commission des Hospices de Bailleul

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 19 mai courant ; je me suis empressée de la communiquer aux dames faisant partie de notre Comité charitable.

Je tiens à vous faire remarquer au nom de toutes, Monsieur le Président, que nous avons été grandement étonnées de cette décision précipitée que la majorité de la Commission des Hospices, d'accord avec M. le Sous-Préfet d'Hazebrouck, a cru devoir prendre. Depuis près de quarante ans que la compromis existe entre les Dames charitables de la ville et l'Administration de l'Hôpital de la Providence, jamais ces Dames n'ont encouru le moindre reproche, ni reçu la plus petite réclamation, tant de la Commission que des médecins qui se sont succédé, encore moins des malades soignés à l'Hôpital.

Il y a un mois à peine, lors de la visite de M. le Sous-Préfet, les malades interrogés par M. le Vice-Président de la Commission des Hospices se plaisaient à reconnaître qu'ils étaient satisfaits de la nourriture qu'on leur présentait, laquelle d'ailleurs leur est toujours abondamment servie. Interrogés de nouveau, il y a une dizaine de jours, par le médecin actuel de l'hôpital, les malades, tous individuellement, ont exprimé leur satisfaction du régime alimentaire.

Les Dames charitables, voyant dans les malades hospitalisés des pauvres à secourir, et sachant les ressources de la Commission des Hospices limitées, avaient accepté de nourrir et de blanchir les malades pour un prix de journée de 0,65 centimes alors que le prix réclamé aux malades étrangers à la ville est de 1 fr. 25.

Les Dames charitables ne regrettent pas les sacrifices qu'elles ont faits jusqu'ici. Elles eussent été heureuses de les continuer, mais puisque la majorité de la Commission des Hospices en a jugé autrement, elles seront obligées de se borner dorénavant à secourir les malades de la ville non hospitalisés.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé : Madame ALBERT CORTYL,
Représentant le Comité des Dames charitables de Bailleul.

Bailleul, ce 21 mai 1910.

Le ton et le texte de la première lettre montrent suffisamment que l'honorable maire de Bailleul n'a écrit que sur l'injonction tyrannique et inévitable du fonctionnaire d'Hazebrouck.

Par le fait de ce dernier agissant de concert avec les membres à sa dévotion de la Commission des Hospices, se trouve rompu un accord dont profitaient les malades soignés à l'hôpital municipal.

Les ressources de la bienfaisance à leur égard se trouveront diminuées des générosités volontaires du Comité des Dames charitables.

Il sera interdit à ces personnes de continuer avec ces infortunés et avec les religieuses qui les soignent les relations où trouvaient leur compte l'humanité, la philanthropie, tout autant que la charité évangélique.

Le sous-préfet d'Hazebrouck et ses hommes de la Commission des Hospices ne comprennent donc pas que le malade pauvre est tout autant que le riche sensible à une visite et à une douceur, et d'un trait de plume ils les suppriment pour les souffrants de l'hôpital de Bailleul.

Sans cœur ils font sentir jusque près du lit de ceux qui ne sont pas assez riches pour être soignés chez eux, les effets déplorables de la politique.

C'est odieux et inhumain.

Désormais ces Messieurs de la bienfaisance officielle ne seront plus exposés à se rencontrer avec les Dames charitables quand ils paraîtront à l'hôpital.

Cette rencontre les gênait sans doute ; elle faisait pourtant plaisir aux malades ; mais ces malheureux n'ont pas voix au chapitre, quoique les premiers intéressés : ce ne sont que des pauvres !

V. H.

Conseil des ministres

LES ELECTIONS DES CONSEILS GENERAUX

Le Conseil a décidé de fixer au 24 juillet la date des élections pour le renouvellement des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement.

LA GREVE DES CHEMINS DE FER DU SUD

Le ministre des Travaux publics a entretenu le Conseil de la grève des agents des chemins de fer du Sud ; le président du Conseil a indiqué que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le transit.

LES TRAMWAYS ET OMNIBUS DE PARIS

M. Millerand a soumis à la signature du président de la République les décrets relatifs aux transports par tramways et omnibus dans Paris.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le garde des sceaux a fait approuver le mouvement judiciaire suivant :

Sont nommés :

Conseiller à la Cour d'appel de Paris, M. Le Poittevin, juge au tribunal de la Seine ;

Juge au tribunal de la Seine, M. Pontremoli, juge suppléant au siège ;

Président de Chambre à la Cour d'appel de Chambéry, M. Oiset, avocat général près la même Cour ;

Avocat général près la même Cour, M. Mancel, procureur à Tours ;

Procureur de la République à Tours, M. Marcombe, ancien magistrat ;

Conseiller à la Cour d'appel d'Aix, M. Loyst, juge à Marseille ;

Juge au tribunal de Marseille, M. Brun, substitut du procureur de la République près ce tribunal.

AU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil a approuvé les nominations suivantes.

Sont nommés :

Conseillers d'Etat, M. Rousseau, directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics ; M. Tardif, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et M. Gautier, directeur au ministère de l'Instruction publique.

Maître des requêtes au Conseil d'Etat : M. Edmond Laurent, auditeur de 1re classe ; M. André Ripart, auditeur de 1re classe ; M. Marlio, ingénieur des ponts et chaussées ; M. Sanst, auditeur de 1re classe ; M. Georges Cohen, auditeur de 1re classe ; M. Helbronner, auditeur de 1re classe ; M. Paul Tisard, ancien auditeur de 1re classe, chef du cabinet du garde des sceaux.

POUR LES VICTIMES DU « PLUVIÔSE »

Le Conseil a décidé que des mesures seraient prises par le gouvernement, indépendamment des secours qui ont été remis, au lendemain de la catastrophe, pour mettre à l'abri du besoin les familles des victimes du *Pluviôse*.

Il a décidé en outre qu'un monument sera érigé aux frais de l'Etat dans la ville de Calais à la mémoire de l'équipage du submersible.

LE PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

Le président du Conseil a résumé les décisions adoptées au cours des séances de Conseil de Cabinet tenues ces jours derniers, en ce qui concerne le programme que le gouvernement soumettra aux Chambres.

Il a exposé notamment les grandes lignes du projet de réforme électorale. Le texte en sera examiné dans la prochaine séance du Conseil qui aura lieu vendredi.

Échos religieux

La fête jubilaire de Mgr Williez

Comme nous l'avons annoncé, c'est le 2 juin que Mgr l'évêque d'Arras célébrera la messe de son cinquantenaire sacerdotal. Les archevêques et évêques qui l'assisteront sont : MM. SS. Delamaire, Dubois, Cattaui, Meunier, Chollet, Mgr l'évêque d'Evreux prononcera un discours.

Le clergé et les communautés religieuses ont offert au vénéré jubilaire des ornements et objets de grande valeur.

Pour les victimes du « Pluviôse »

Mgr l'évêque de Saint-Brieuc, dans une lettre émue, annonce qu'il célébrera le 1er juin, à la cathédrale, une messe pour les victimes du *Pluviôse*.

Échos politiques et parlementaires

Les bureaux de la Chambre

Hier, la jeune Chambre entre en fonctions sous les auspices du plus ancien de ses membres, M. Louis Passy, qui sera suivi, comme nous l'avons dit, par les plus jeunes des élus.

M. Louis Passy prononcera son discours, puis on procédera à l'élection du bureau provisoire, sous l'œil du bureau d'âge.

M. Brisson, qui n'a pas de concurrent, sera vraisemblablement réélu comme président, par scrutin secret à la tribune.

La Chambre se consacrera ensuite à la validation de ses membres. Lorsque la moitié plus un des députés aura été validée, la Chambre se sentira mûre pour se donner un bureau définitif, et le petit jeu du défilé à la tribune devant l'urne gardée par un secrétaire recommencera. On pense que cette élection du bureau définitif pourra avoir lieu dans une dizaine de jours.

La première escarmouche

Sur la réforme électorale, M. Briand doit, comme on le sait, déposer un projet de loi qu'il désire soumettre à l'examen de la nouvelle commission parlementaire.

MM. Jaurès et Charles Benoist sursient l'intention de s'opposer à cette manière de faire, en demandant que le projet étudié par la Commission de la précédente Chambre devienne le projet de la Commission nouvelle.

M. Briand damnderait à la Chambre de rejeter la proposition de MM. Jaurès et Benoist et poserait la question de confiance.

Le groupe de la réforme électorale

M. Charles Benoist, d'accord avec un certain nombre de ses collègues, a pris l'initiative de convoquer les députés partisans de la représentation proportionnelle à une réunion en vue de reconstituer le groupe parlementaire de la réforme électorale. Cette réunion aura lieu à la Chambre (local du 8e bureau), le jeudi 2 juin, à 10 heures du matin.

Les députés partisans de la représentation proportionnelle qui n'auraient pas reçu de convocation sont priés de vouloir bien assister à cette réunion.

Une victime du "Pluviose"

Le quartier-maître mécanicien torpilleur, Auguste Delpierre, était très connu à Lille où il venait en permission chez son cousin-germain, M. Félix Lefebvre, négociant, 2, rue de la Préfecture, à Lille.

Il fit sa dernière plongée pour faire plaisir au Commandant Prat.

Vingt-sept marins, vingt-sept braves sont là-bas engloutis au fond de la mer, emmurés dans une coque d'acier et y dorment leur dernier sommeil.

Au-dessus d'eux, autour d'eux, inlassables, d'autres marins, d'autres compagnons d'armes luttent opiniâtrement contre le flot qui les harcèle, qui se tord dans des convulsions sans fin en meuglant sinistrement, et font un travail de Titans pour arracher sa proie au gouffre insatiable.

Sur la grève, au port où vient mourir le flot apaisé, la foule endeuillée guette anxieusement la venue des navires qui sont allés au large. Peut-être ne verra-t-elle que des cadavres, que des hommes mutilés, qu'importe, elle veut voir une dernière fois ceux qu'elle a chéris.

Mais les jours passent et toujours l'Océan garde ses victimes, et chaque soir les pauvres vieux, les pauvres vieilles retournent un peu plus voûtés au logis. Auprès de l'âtre qui rougeoie, en paroles lentes entrecoupées de rauques sanglots, ils parlent de celui qui gît là-bas au fond de l'abîme, de celui qui tous les jours risquait sa vie pour la Patrie, de celui que toute la France pleure et à qui bientôt l'on fera

Des tombeaux dans le marbre et d'autres dans l'histoire

***

Il est à Lille une demeure où, comme à Calais, à Boulogne, à Cherbourg, à Lorient, à Brest, à Rochefort, à Paris, l'on porte le deuil de l'un de ces valeureux marins du « Pluviôse ». C'est celle de M. Félix Lefebvre, négociant en papiers, rue de la Préfecture, 2.

Le jeune quartier-maître mécanicien torpilleur Auguste Delpierre y venait fréquemment visiter son cousin germain. Maintes fois les habitants du quartier ont vu passer dans leurs rues, svelte, alerte, l'allure décidée ce matelot imberbe, aux yeux riants, dont la jeunesse mettait singulièrement en relief les galons cousus en travers des manches de la vareuse.

M. Félix Lefebvre est allé dimanche à Calais avec sa femme visiter le pauvre père Delpierre et lui apporter tout le réconfort de sa vieille amitié. A son retour il nous a reçu très aimablement et a bien voulu nous parler un peu du brave quartier-maître mécanicien torpilleur.

« Oui, Monsieur, nous dit-il, nous aimions beaucoup notre cousin. Il était si franc, si gai.

Il venait assez souvent chez nous. Tenez, au mois de janvier il est resté ici quatre jours. Il devait nous revoir cette semaine.

Quand il était au loin, à Toulon, à Cherbourg, dans tous les ports où il faisait escale, il pensait toujours à nous et nous adressait de très jolies cartes postales. Voyez plutôt ».

Et M. Lefebvre nous montre quelques vues envoyées par le jeune homme. Elles nous montrent le « Pluviôse » voguant en surface par temps doux, le « Pluviôse » « enveloppé de vents et de vagues », un torpilleur de haute mer luttant contre la tempête, etc. Sur l'une d'elles, datée du 4 septembre 1909, que nous reproduisons ci-contre et que nous n'examinons pas sans émotion, Auguste Delpierre a marqué d'une croix l'endroit où il se trouve lorsque le sous-marin est en plongée. C'est le poste réservé à l'équipage, situé à l'avant du navire, sous la table du périscope. C'est là que Delpierre a ressenti le choc du paquebot, c'est là qu'après quelques minutes sans doute d'angoisse inexprimable est venu l'étreindre et l'étouffer le flot bouillonnant.

***

Auguste Delpierre, continue M. Lefebvre, est, comme le montre sa photographie que « La Croix du Nord » sera la première à publier, très jeune ; il n'a que vingt-et-un ans et demi, et c'est cependant un marin très expérimenté, très instruit.

Il fit ses premières études à l'école de M. Loez, rue Notre-Dame, à Calais. Quelques années après sa première communion l'enfant qui ne rêvait que d'être un jour marin manifesta le désir d'entrer à l'école des mécaniciens de la marine, à Boulogne-sur-Mer.

Il obtint une demi-bourse et à quatorze ans entrait dans cette école. Il y restait jusqu'à dix-huit ans et s'engageait ensuite pour cinq ans dans la marine, à Cherbourg.

Après un mois passé dans cette ville le jeune matelot fut envoyé à Toulon, où il fit six mois de stage réglementaire à l'école des mécaniciens. Il en sortit brevaté et fut déclaré « admissible » quartier-maître mécanicien.

A dix-neuf ans il était embarqué sur la « Jeanne-Blanche », vapeur de l'Etat, car

il lui fallait neuf mois de navigation pour pouvoir « être admis » quartier-maître.

Mais il n'y reste que six mois, revint à Toulon et fréquenta l'école des sous-marins.

Quelques mois plus tard il était affecté au submersible « Pluviôse » et venait à Cherbourg. Il y a six mois, le 13 décembre 1909 ce sous-marin était désigné pour constituer à Calais avec le « Vendôse » et le « Germinal » la nouvelle station des sous-marins.

***

Dimanche, ma femme et moi nous nous sommes rendus à Calais consoler un peu les parents de l'infortuné marin. Nous avons trouvé toute une famille en larmes.

Le père du quartier-maître mécanicien torpilleur est un ancien patron de bâtement de pêche. C'est un vieux loup de mer déjà grisonnant, au teint hâlé par le vent et le soleil. Il porte gaillardement ses 54 ans dont 44 ont été consacrés à naviguer sur ces vagues mouvantes qui ont enseveli son fils.

C'est à lui que l'autre jour, samedi, je crois, M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la marine, a remis la médaille d'honneur de la marine, que le vieux matelot avait d'ailleurs sollicitée depuis 4 ans. Certes le père Delpierre l'a reçue avec joie cette médaille, mais pourquoi faut-il que l'on ait attendu cette catastrophe pour lui remettre cette récompense à laquelle ses longs services lui donnaient droit depuis longtemps ?

Actuellement le père Delpierre vit de ses petites rentes et exploite avec sa femme un commerce de primeurs, rue Saint-Pierre, 13, dans le quartier du Cuurgain.

Les époux Delpierre ont eu neuf enfants, six garçons et trois filles. Le plus jeune n'a que 8 mois. L'aîné, Charles, fut, il y a dix-huit mois environ, grièvement blessé à Toulon à bord du « Buffle », et eut l'œil droit crevé, ce qui l'obligea à quitter la marine.

***

Ce que l'on ne sait pas, monsieur, ce que l'on n'a pas encore dit, c'est que si Auguste Delpierre, mon cousin, est mort à bord du « Pluviôse », c'est parce qu'il a voulu faire plaisir à son commandant.

Oui, la vie a de ces décevantes réalités... Samedi dernier, 28 mai, en effet, la sœur du quartier-maître mécanicien torpilleur, Mlle Louise Delpierre, devait se marier à Calais avec un employé de commerce, Jean Buert, rue de la Mer, 26 ; originaire de Roubaix. La catastrophe a naturellement fait reporter à plus tard la célébration de ce mariage.

A cette occasion Auguste Delpierre avait obtenu du commandant de la station Prat une permission de huit jours. Cette permission, monsieur, datait du jeudi 26 mai, au réveil.

Et le matin de ce jeudi fatal, Delpierre qui avait sa permission en poche venait tout guilleret, déjeuner dans sa famille. Il leur annonçait la bonne nouvelle, mais faisait part à ses parents de la sortie exceptionnelle que le « Pluviôse » devait effectuer vers midi. Il ne devait pas y assister puisqu'il avait sa permission : on lui avait même donné à bord un remplaçant. Mais le brave et dévoué matelot avait su que le commandant Prat devait pour la première fois effectuer une plongée dans un sous-marin. Alors spontanément, comprenant le désir de son chef, il s'était offert et avait dit : « Puisque le commandant descend ce matin, je vais rester à bord. »

— Bah ! dit-il, en quittant ses parents, une plongée de plus ou de moins, je ne m'en porterai pas plus mal, et qui sait, cela me procurera peut-être plus vite mon galon de second-maître !

Cette plongée devait être de trop !

A midi et demi, le « Pluviôse » glissait silencieusement sur l'eau noirâtre du chenal et au passage, l'aîné de la famille, Charles, qui s'était rendu dans l'avant-port saluait amicalement son frère Auguste qui voguait vers la mort avec son remplaçant embarqué quand même.

Dès que le « Pluviôse » eut dépassé les jetées et n'apparut plus au loin que comme une mouette perdue dans les vagues écumantes, Charles Delpierre rentra chez lui pour dîner.

Une heure et demie après, un lamanneur parcourait les rues du Courgain agitant une sonnette pour prévenir les hommes du canot de sauvetage. C'était le signal d'un accident en mer.

Charles se précipita au dehors. Un sous-marin vient d'être coulé, lui dit-on. C'est le « Pluviôse », apprend-il ensuite. Et tout son pauvre frère était au fond du gouffre.

Tout le jour, toute la nuit, tandis que le père, la mère, les frères et sœurs sanglotaient, lui, le fils aîné resta sur la plage, écoutant les voix de la mer, suivant au loin les évolutions des bateaux de sauvetage.

Chaque jour, depuis, la famille a vécu d'espoirs, d'angoisses.

Toujours l'on espérait voir revenir au port, vivant, le frère si bon, si courageux. Hélas ! rien n'est venu. Et le vieux loup de mer a senti une morne tristesse l'envahir. Lui, qui pendant quarante-quatre ans avait défié la tempête, les naufrages, fut qui avait dompté la mer, aujourd'hui il est terrassé. La mer cette fois l'a vaincu, elle lui a pris son fils ! Pauvre père !

***

Et là-bas, maintenant, dans les chaumières, les vieux marins devisent entre eux sur la catastrophe du « Pluviôse » et expliquent à leur façon la cause du sinistre.

Pour les uns, le lieutenant Calot se serait laissé surprendre. Il devait savoir que la malle de Douvres passerait vers deux heures au large des jetées, sur sa route. Peut-être, comptait-il sur un retard du paquebot.

Neuf fois sur dix, en effet, la malle est en retard. Jeudi, par exception, le « Pas-de-Calais » quittait le port à l'heure exacte et venait tromper la vigilance du submersible.

Pour d'autres, le « Pluviôse » a péri parce que son équipage a voulu, comme l'avait fait Auguste Delpierre, faire plaisir au commandant Prat. Il a voulu lui procurer le plaisir de passer sous le grand paquebot et lui montrer combien il serait facile en temps de guerre de torpiller ce navire.

Sans doute au dernier moment s'aperçut-on que l'on se trouvait au-dessus d'un banc de sable peu profond, à proximité d'un courant, que l'on risquait d'être heur-